

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 30. Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, elle propose aux personnes présentes d'observer une **minute de silence en hommage aux victimes de l'attentat perpétré à Manchester**.

Madame RENIER informe ensuite ses collègues du **décès de Monsieur VANDAMME, ancien Directeur général des services de la mairie d'Aubigny** de 1999 à 2011, et indique que ses obsèques se tiendront vendredi 26 mai. Elle ajoute que Monsieur VANDAMME a été un grand acteur des Fêtes Franco-Ecossaises et un excellent DGS et qu'il laisse un excellent souvenir.

Madame le Maire procède ensuite à l'appel et communique à ses collègues les **pouvoirs** donnés par les conseillers municipaux empêchés :

**Monsieur TASSEZ (procuration à M. PEREIRA)**  
**Madame MARTIN (procuration à Mme BOUVARD)**  
**Madame JUBLOT (procuration à Mme DORISON)**  
**Madame VEILLAT (procuration à Mme LEDIEU)**  
**Madame PROVENDIER (procuration à Mme RENIER)**  
**Madame CHARON-COLIN (procuration à Mme DAUGU)**

et transmet les **excuses** de **Monsieur AUTISSIER**.

-

**Madame DOGET** est désignée en qualité de secrétaire de séance.

-

Madame RENIER indique qu'il convient de **retirer de l'ordre du jour le projet de délibération n° 2017/05/07** relatif à la modification du tracé d'un GR sur le territoire de la commune. En effet, cette délibération a déjà été votée par le conseil municipal en 2010 mais n'avait pas été transmise à la Fédération.

-

Madame le Maire communique aux membres présents la **liste des marchés conclus et des décisions prises, de Janvier à Avril 2017 en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**.

Parmi ces marchés, Madame le Maire précise que les montants maximum indiqués pour certains marchés ne sont généralement pas atteints. Elle précise que le Schéma directeur et diagnostic des réseaux d'eaux usées et de la station d'épuration de la ville doit être effectué avant 2021, date de péremption de la station d'épuration. Il s'agit de répertorier tous les réseaux et d'en dresser l'état, cette opération est subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les compétences Eau et Assainissement doivent être transférées à la Communauté de Communes qui aura vraisemblablement en charge la construction de la prochaine station d'épuration.

-

Le **procès-verbal** du Conseil municipal en date du 27 avril 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés sans observation.

**> Convention d'occupation du domaine public sur le site du Château d'eau des Petits**

**Naudins**

Madame le Maire indique que la redevance annuelle encaissée par la commune au titre de cette occupation n'a pas été modifiée par la nouvelle convention et reste fixée à 6 100 € HT. La redevance versée à l'exploitant est fixée à 1 100 € HT pour six interventions annuelles et une somme de 150 € HT sera versée par intervention supplémentaire. La convention entrera en vigueur au 30 juin 2017 pour une durée de douze ans et sera reconductible par tacite reconduction par périodes successives de six ans au lieu de deux ans auparavant.

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal autorise à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints à signer la convention en question.

**> Plans de financement relatifs aux travaux réalisés par le Syndicat d'Energie du Cher (SDE 18)**

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les plans de financement ci-dessous relatifs aux travaux réalisés par le Syndicat d'Energie du Cher :

TRAVAUX	COUT HT	COUT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
<b>I – Avenue du 8 Mai 1945</b> ✓ <i>Dossiers techniques (récolement, localisation Et marquage des réseaux, SPS ...)</i> 80,00 € ✓ <i>Dépose du matériel (lanterne, candélabre)</i> 85,00 € ✓ <i>Pose du matériel d'éclairage public</i> 210,00 € ✓ <i>Fourniture et pose (enveloppe, coffret, platine, Protection, accessoires)</i> 139,00 € ✓ <i>Lanterne CLIP 28 SHP 100W, avec lampe</i> 301,00 €	<b>815,00 €</b>	<b>244,50 €</b> (soit 30 % du montant HT des travaux)
<b>II – Réaménagement rue Paul Lasnier</b> ✓ <i>Dépose du matériel d'éclairage public</i> 297,00 € ✓ <i>Pose du matériel d'éclairage public</i> 1 402,50 € ✓ <i>5 appliques PARIS en saillie 1 m + lanterne Beauregard - 2 SOMLED 2.0 RAL 9005</i> 2 760,00 €	<b>4 459,50 €</b>	<b>1 337,85 €</b> (soit 30 % du montant HT des travaux)

Madame RENIER remercie Monsieur TURPIN pour son intervention auprès du SDE visant à obtenir un subventionnement le plus important possible pour les travaux de rénovation de l'éclairage public d'Aubigny, notamment pour ce qui concerne le chantier de la place Paul Lasnier pris, après négociations, en charge à hauteur de 70 % par le SDE. Beaucoup de rénovations d'éclairage public sont réalisées, les lampes sont remplacées par des leds dont l'intensité de lumière est plus importante et plus blanche, ce qui surprend parfois les usagers.

**> Epandage des boues de la station d'épuration du Moulin des Filles et de la lagune des Miots**

Monsieur TURPIN explique que la bathymétrie consiste à réaliser un quadrillage sur la lagune et qu'une mesure de boues s'effectue dans chaque carré du quadrillage, lorsque le niveau dépasse vingt centimètres de boues, la lagune doit être vidée. Le premier curage doit être réalisé dix ans après la mise en service de la lagune puis tous les huit ans environ. Aubigny doit effectuer ce curage impérativement en 2017 car il aurait dû être réalisé déjà en 2016.

Monsieur TURPIN précise que l'épandage des boues sur un même terrain s'effectue tous les trois ans. Le terrain est analysé avant, les boues également et le terrain est de nouveau analysé l'année suivant l'épandage.

Madame RENIER ajoute que si le résultat de l'analyse des boues avant épandage ne respecte pas les normes en vigueur, les boues sont alors incinérées.

Madame DAUGU s'interroge sur les raisons pour lesquelles deux agriculteurs ont cessé d'épandre des boues sur certaines parcelles.

Madame RENIER indique que cela n'est pas dû à la mauvaise qualité des boues mais plutôt à un changement de culture.

Monsieur TURPIN confirme que Monsieur Testard poursuit la fumure mais sur des parcelles différentes. Il ajoute que le propriétaire des parcelles cultivées par Monsieur Testard n'avait pas donné son accord.

A la demande de Madame DAUGU, Monsieur TURPIN répond que le rapport annuel des analyses de terrain est consultable en mairie. Madame le Maire confirme qu'il s'agit d'une activité très réglementée.

Monsieur TURPIN ajoute que certains agriculteurs d'Aubigny reçoivent des boues de la station d'épuration d'Achères mais que si la commune manquait de surface une année pour épandre les boues d'Aubigny, elle serait prioritaire auprès de ces agriculteurs par rapport à Achères.

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer les conventions à intervenir avec les agriculteurs acceptant de recevoir les boues de la station d'épuration et du lagunage des Miots.

#### **> Vente d'un terrain route de Clémont**

Madame le Maire indique que Monsieur DESPRES souhaite acquérir le terrain situé derrière la parcelle précédemment achetée, pour y construire un hangar. Il s'agit d'une parcelle enclavée et humide proposée au prix de 5,50 € TTC/m<sup>2</sup>.

Sur une question de Madame DAUGU, Madame le Maire confirme que ce terrain fait partie des parcelles achetées par la commune à Monsieur COURBOIN il y a quelques années.

Sur le rapport présenté par Madame RENIER, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la vente des parcelles ci-dessous, situées au lieu-dit « Les Champs des Prés » :

- section AC n° 382 d'une superficie de 30a 25ca
- section AM n° 224p d'une superficie d'environ 38a 00ca

La division de la parcelle cadastrée section AM n° 224 vient d'être effectuée précisément, la surface exacte sera indiquée dans la délibération.

#### **> Dossier de demande d'enregistrement relatif à la déchetterie intercommunale**

Madame RENIER demandera à la Communauté de Communes que la bande longeant la déchetterie vers la Forge soit élargie afin de prévoir un aménagement paysager occultant les installations de la déchetterie en raison de la proximité de la salle de spectacle.

Monsieur TURPIN explique que le projet d'extension de la déchetterie comporte deux phases : la première consistera à construire la partie nouvelle implantée dans le prolongement des installations actuelles vers La Forge et la seconde phase consistera à rénover la partie actuelle.

Les usagers entreront par le chemin de Gorgeot, arriveront sur une plateforme et videront leurs déchets dans les casiers qui seront positionnés en contrebas, une bordure de sécurité de vingt centimètres sera prévue le long de la voie de roulement. Les cartes d'accès seront remplacées par des badges pour ouvrir la barrière d'entrée. Un casier à déchets verts est également prévu ainsi qu'une case à verres destinée à recevoir les verres collectés par l'intermédiaire des points d'apport volontaire. A l'extrémité côté déchetterie actuelle, un bassin de rétention recueillera les eaux pluviales qui seront évacuées ensuite par le fossé se dirigeant vers la propriété de Monsieur Courboin. A l'extrémité opposée, une réserve incendie de 120 m<sup>3</sup> sera créée.

Madame DAUGU rappelle qu'il faut encourager les usagers à diminuer leur quantité de déchets.

Monsieur TURPIN indique qu'une benne à pneus est également prévue ainsi qu'une benne éco-mobilier. Le projet global est estimé à 650 000 € et doit être subventionné à hauteur de 78 %.

Sur une question de Madame LEDIEU, Madame le Maire indique qu'une discussion sera menée pour que les horaires d'ouverture soient élargis. Elle ajoute néanmoins que le coût engendré par la modification des horaires sera inévitablement répercuté sur le montant de la redevance.

Sur le rapport présenté par Monsieur TURPIN, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne relative à la rénovation et à l'extension de la déchetterie intercommunale sise à Aubigny-sur-Nère, au lieu-dit « Les Gorgeots ».

**> Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école d'Oizon**

Sur le rapport présenté par Madame GRESSIN, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le versement d'une somme de 1 520 € à la commune d'Oizon pour participation aux frais de fonctionnement de l'école. Cette somme couvre la participation communale pour la scolarité de quatre élèves albinis.

**> Acquisition de matériel dans le cadre du dispositif 0 pesticide – Demande de subvention**

Sur le rapport présenté par Madame BUREAU, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'acquisition de matériel alternatif permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, dont le plan de financement s'établit de la manière suivante :

Type d'intervention	Equipement	Montant HT	Montant TTC
Gestion des adventices au niveau des caniveaux de voiries et sur les voiries inertes	Brosse désherbeuse	2 218.50	2 662.20
	installation d'un relevage avant triangulaire sur notre tracteur	3 645.00	4 374.00
Réalisation de tontes différenciées sur les petits et grands espaces verts	un broyeur frontal	4 314.00	5 176.80
Gestion des adventices en centre-ville sur les pavés, les pieds de murs et autres surfaces inertes	Désherbeur thermique	2 290.00	2 748.00
Entretien des tours d'arbres, les pieds de murs et les finitions après les tontes	Débroussailleuse à batterie avec tête sans projection	1 840.83	2 209.00
<b>Total</b>		<b>14 308.33</b>	<b>17 170.00</b>
- Subvention Agence de l'Eau Loire-Bretagne (40 %)		5 723.33	
- Participation Commune (60 %)		8 585.00	

Madame BUREAU ajoute qu'une subvention est également susceptible d'être accordée par la Région sur ce dossier.

Madame RENIER précise que le Contrat de Solidarité Territoriale pourrait effectivement apporter une aide financière à hauteur de 40 % sur ce dossier mais il paraît souhaitable de présenter un projet plus global à la Région comprenant également la récupération des eaux de pluie au centre technique municipal. Une délibération présentant le projet global vous sera soumise pour la demande de subvention auprès de la Région.

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de se doter de matériel performant pour compléter le travail humain (binette le long du trottoir impossible sur des kilomètres). Elle ajoute que des remarques arrivent en mairie sur la gestion différenciée qui n'est pas intégrée par tous. Une communication appuyée sur le sujet doit être réalisée. A la suite de la réclamation concernant la place Europe adressée en mairie, Madame RENIER confirme qu'il s'agit d'un choix de ne pas tondre à ras tous les espaces verts. Au-delà des économies de temps de travail et de carburant, ce choix favorise également le retour de la biodiversité.

Madame DAUGU indique qu'elle a reçu des commentaires positifs émanant d'albiniens qui craignaient un rendu inesthétique et sale et qui étaient finalement agréablement surpris par l'entretien qui était fait. Elle ajoute qu'il est préférable de voir des mauvaises herbes que des crottes de chien de plus en plus nombreuses dans Aubigny.

Monsieur TURPIN indique à ce sujet que dans la commune de Cours Cheverny, des poubelles sont installés à proximité des distributeurs de pochettes. Madame RENIER répond que des crédits ont été inscrits au budget dans ce but.

## INFORMATIONS DIVERSES

### 1- Rythmes scolaires

Madame le Maire indique qu'une information a été diffusée à la radio signalant que les communes étaient libres d'organiser les rythmes scolaires selon leur désir. Or, l'Inspection d'académie a adressé un message aux écoles précisant qu'actuellement le rythme scolaire est toujours à quatre jours et demi et qu'à ce jour aucune directive ministérielle n'annonce un quelconque changement de rythmes scolaires.

Après un entretien avec le directeur d'école, Madame le Maire propose de maintenir l'organisation actuelle pour l'année scolaire à venir, et attendre les directives qui seront suggérées ou imposées à ce sujet. La rentrée est trop proche pour un changement d'organisation qui nécessite un travail important en amont pour les services des ressources humaines et des affaires scolaires.

Cette année, la mise en place de l'étude a été appréciée des parents. A la rentrée 2018, il serait possible de reconduire, même si les activités périscolaires n'existent plus, une étude avec des groupes plus petits. Un atelier anglais ou autre langue pourrait également être mis en place car à l'heure actuelle la maîtrise des langues est déterminante dans l'avenir professionnel des enfants. Il paraît important d'accompagner les enfants pour qu'ils acquièrent des compétences, la commission des affaires scolaires prendra cette année de réflexion pour proposer aux familles un programme qui les satisfasse. Il est vrai que 60 % des enfants sont inscrits à l'étude mais il y a des parents qui souhaitent encadrer eux-mêmes leurs enfants pendant les devoirs et cette possibilité de faire des langues en parallèle serait intéressante pour ces familles. Le directeur de l'école a confirmé que certains élèves qui ne faisaient pas leurs devoirs auparavant les font grâce à l'étude mise en place.

### 2 - Bornes de rechargement électrique

Madame RENIER indique que la borne située place de la Résistance est opérationnelle. Elle ajoute qu'elle a proposé d'inscrire l'acquisition de véhicules électriques au Contrat de Ruralité.

Monsieur TURPIN annonce que la deuxième borne sera implantée sur le parking du Pré qui Danse dans le deuxième semestre de cette année.

### 3 – Réception Brian Credow

Monsieur PEREIRA explique que ce jeune homme est atteint de la mucoviscidose. Initialement sa durée de vie était limitée à trente ans, puis il s'est tourné vers le sport qui, parallèlement à la science qui a évolué, lui a permis d'atteindre une espérance de vie de cinquante ans.

Il a entrepris un périple à partir de la presqu'île de Giens pour rejoindre Calais, son pays de naissance, en courant sur quarante jours ce qui représente une moyenne de trente kilomètres par jour.

Monsieur Gresset avait délégué Monsieur TASSEZ pour accueillir Brian Credow à partir de La Chapelle d'Angillon et l'accompagner en passant par Ennordres pour arriver à Aubigny, avec plusieurs membres d'associations du Cyclotourisme, de l'athlétisme, Bertrand Levet, le rugby et les écoles.

Il est hébergé chez les sapeurs-pompiers ce soir. A l'arrivée il a eu un temps de repos, puis a expliqué aux enfants présents sa maladie.

Madame RENIER remercie toutes les personnes qui se sont impliquées et qui l'ont entouré en montrant l'intérêt que l'on porte à cette maladie.

Madame GRESSIN se félicite de la présence des enfants du centre de loisirs du mercredi et des jeunes de la Maison des Jeunes.

Monsieur PEREIRA ajoute que la Commune a remis un chèque de cent cinquante euros à Brian Credow pour son association de lutte contre la maladie.

#### 4 – Madame le Maire annonce le **calendrier des manifestations**

##### MAI

Jeu 25	12 h 30	Baptême de l'Iris Aubigny Auld-Alliance
Jeu 25	14 h 00	Loto – Les Amis de la Nère – Salle des Fêtes
Jeu 25	17 h 00	Arrivée Vlothoers – Salle des mariages
Sam 27	19 h 00	Soirée festive – Comité de Jumelage Aubigny Vlotho – Salle des Fêtes – soirée interne au comité de jumelage
Dim 28	8 h 00 – 23 h 00	Tournoi séniors – ESA Basket – Gymnases municipaux

##### JUIN

Jusqu'au sam 30 septembre

*15 h 00 – 18 h 45 le week-end (tous les jours en juillet et août)*

##### **Exposition « Aubigny, commerçante d'hier à aujourd'hui » - Vieil Aubigny – Maison Victorine**

Madame le Maire remercie l'ensemble des membres de la commission extra-municipale du Vieil Aubigny et plus particulièrement Monsieur ROUARD qui a organisé cette remarquable exposition ainsi que Monsieur CHAUSSERON qui a fait le lien avec l'EHPAD des Augustins.

Elle ajoute qu'il conviendrait d'acquérir une rampe amovible pour permettre aux personnes à mobilité réduite de l'EHPAD d'accéder à l'exposition à laquelle ils ont participé.

Une prise de vue de chaque commerce a été offerte à chaque commerçant afin de pouvoir faire le parallèle avec les photos des commerces de l'époque. Madame le Maire remercie les membres du SETA et le service culturel qui a, une fois de plus, fait des miracles.

Le fleurissement a également été organisé sur le thème du commerce avec la pose d'affiches anciennes sur le rond-point Chazereau, les sucettes à côté du château pour la boulangerie, l'arrosoir pour le fleuriste...

Monsieur ROUARD a connu des soucis de santé à la fin de la préparation de l'exposition mais était présent lors de l'inauguration à sa sortie d'hôpital et Madame le Maire l'en remercie.

**Du sam 3 au lun 31 juillet**

	<b>10 h 00 – 12 h 30</b>	
	<b>et 15 h 00 – 19 h</b>	<b>Exposition « Thérèse Le Prat, visages d'acteurs » - Galerie François 1<sup>er</sup> Vernissage le Vendredi 2 Juin à 19 h 00</b>
		Madame MALLET indique qu'il s'agit d'une très belle exposition louée dans le cadre du thème de la Maison François 1 <sup>er</sup> cette année qui est Visage et Corps. Ce sont des photos de visages d'acteurs.
<b>Sam 3 et Dim 4</b>	<b>8 h 00 – 23 h 00</b>	<b>Finales de la Coupe du Cher de Basket – ESA Basket – Gymnases municipaux</b>
<b>Sam 3 Dim 4</b>	<b>Journée</b>	<b>Rencontre Nationale de Modélisme Naval – Association du Modélisme Naval Mehunoise – Petit étang du Parc des Sports</b>
<b>Sam 3 matin</b>		<b>Vente de gâteaux par la MJA au profit des activités du séjour été</b>
<b>Dim 4</b>	<b>Après-midi</b>	<b>Rencontre chorale – Association ACHORA – La Forge</b> Madame MALLET explique qu'il s'agit de quatre chorales italienne, suisse, mancelle et albinienne. Monsieur Bruno CARTON, personne ayant été très impliquée dans le domaine musical à Aubigny, doit y participer avec sa chorale.
<b>Lun 5</b>	<b>14 h 00</b>	<b>Loto – Les Amis de la Nère – Salle des Fêtes</b>
<b>Mer 7</b>	<b>18 h 30</b>	<b>Manifestation de remerciements à Monsieur Yves FROMION qui met fin à sa carrière d'élus</b>
<b>Jeu 8</b>	<b>18 h 30</b>	<b>Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine – Rassemblement parking Saint-Ligori pour le monument Lao- Hmong</b>
<b>Ven 9</b>	<b>20 h 30</b>	<b>Spectacle – Club théâtre du Collège Gérard Philipe – La Forge</b>
<b>Sam 10</b>	<b>7 h 00 – 18 h 00</b>	<b>Vide grenier – Association Mieux Vivre aux Augustins – Parking de la maison de retraite</b>
	<b>8 h 00 – 19 h 00</b>	<b>Brocante – Collège Gérard Philipe</b>
	<b>9 h 00 – 18 h 00</b>	<b>Portes ouvertes – Secours Catholique – Locaux du Secours Catholique</b>
	<b>14 h – 18 h</b>	<b>Après-midi P.O.P : Porte Ouverte à la Piscine des Etangs</b>
	<b>19 h 00</b>	<b>Soirée de fin de saison – Judo Club d'Aubigny – Salle des Fêtes</b>
<b>Dim 11</b>		<b>Elections législatives 1<sup>er</sup> tour – Gymnase Jacques Pardieu</b>
<b>Lundi 12</b>	<b>11 h 00</b>	<b>Réception de la voiture offerte par le Rotary au CCAS Maison de services au public</b>
<b>Ven 16</b>	<b>18 h 00</b>	<b>Gala de fin d'année – Aubi'Gym – Salle des Fêtes</b>
<b>Ven 16 Sam 17</b>	<b>à 20 h 30</b>	<b>Spectacle musical – Collège Gérard Philipe – La Forge</b>

<b>Sam 17</b>	<b>13 h 00 – 23 h</b>	<b>Gala de natation synchronisée et fête du Club – ESA Natation – Piscine</b>
<b>Sam 17</b>		<b>Fête de la Musique</b>
<b>Dim 18</b>		<b>Elections législatives 2<sup>ème</sup> tour – Gymnase Jacques Pardieu</b>
	<b>9 h 00</b>	<b>Tournoi séniors Emile Sineau – ESA Football – Stade Saint Paul</b>
	<b>10 h 45</b>	<b>Commémoration de l'anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 Rassemblement cour du château pour le Mémorial des Déportés</b>
<b>Du merc 21 au dim 2 juillet</b>		<b>Tournois Open adultes et jeunes – ESA Tennis – Parc des Sports Joseph Morin (<i>semaine : soirée / week-end : journée</i>)</b>
<b>Jeu 22</b>	<b>a. midi</b>	<b>Spectacle de l'Ecole des Grands Jardins sur les Fables de la Fontaine – La Forge</b>
<b>Sam 24</b>		<b>Assemblée Générale de l'association des Maires du Cher au Gymnase Jacques Pardieu</b>
<b>Sam 24</b>	<b>17 h 00</b>	<b>Vernissage exposition GAS Dessin-Peinture – salle du 1<sup>er</sup> étage du Château</b>
<b>Vendredi 30</b>	<b>14 h 30</b>	<b>« Les écoles qui chantent » - salle des fêtes</b>
<b>Du dim 25 au dim 2 juillet</b>		
	<b>15 h 00 – 18 h 00</b>	<b>Exposition – GAS dessin peinture – Salle du château 1<sup>er</sup> étage</b>

5 – Madame le Maire annonce ensuite le **calendrier des réunions**

- **Lundi 29 mai à 18 h 30 et 6 Juin :** 3<sup>o</sup> commission
- **Jeudi 22 Juin 2017 à 20 h 00 :** 8<sup>o</sup> Commission
- **Jeudi 29 Juin 2017 à 20 h 30 :** Conseil municipal

- **préparation du Forum des Métiers qui se tiendra cette année le 24 Novembre 2017. La date sera modifiée en raison de l'anniversaire de la création d'Isa Groupe.**

Cette année, le Forum se tiendra l'après-midi et en soirée pour accueillir les élèves mais également les parents et les lycéens qui le souhaiteront.

-

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 H 40.